



Dispositifs disponibles à destination des étudiantEs sages-femmes en situation de handicap :

- > Service de Santé Universitaire,
- > Référents professionnels handicap,
- > Référent.e Handicap dans l'établissement,
- > Rez-de-chaussée,
- > Places de parking PMR,
- > Sanitaires adaptés,
- > Atypie-Friendly.

Démarches pour la demande d'aménagements :

Il y a un entretien préalable avec la directrice puis une orientation vers un.e médecin du SSU dans le cadre de l'établissement d'un contrat pédagogique personnalisé. Le/la médecin du SSU envoie ses préconisations et une proposition de contrat est élaborée. La proposition de contrat est envoyée à l'étudiantEs. Si accord, signatures tripartites étudiant, coordinatrice en maïeutique, doyen de l'UFR de médecine et retour au SSU.

Aménagements d'études proposés dans l'établissement de maïeutique :

- > Suivi pédagogique rapproché,
- > Aménagement de l'année universitaire en 2 ans,
- > Aménagement de l'emploi du temps,
- > Aide à la prise de notes.

Aménagements d'examens proposés dans l'établissement de maïeutique :

- > Sujet en grand caractères,
- > Tiers temps.

Aménagements possibles pour les stages :

- > Aménagement de l'emploi du temps.

Contact :

Service de santé universitaire - accueil et accompagnement des étudiants en situation de handicap

60 rue du Plat d'Étain, Bâtiment H, Tours

Tél. : 02 47 36 77 00

Site : www.univ-tours.fr/l-universite/nos-valeurs/mission-handicap/

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Service de santé universitaire

60 rue du Plat d'Étain, Bâtiment H, Tours

Mail : ssueuniv-tours.fr

Site : www.univ-tours.fr/campus/sante/

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.